

ROZOY FLASH n° 168

Bulletin d'informations communales – 17 juillet 2019

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 juillet 2019



La séance du Conseil Municipal du 5 juillet, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAIN – Jean-René DURTETTE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT.

Absents excusés :

Dominique LECLERCQ, pouvoir à Olivier THOUANT
Christelle BERNAILLE,
Adeline MOINEUSE.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Subventions aux associations,
- Demande de subvention amendes de police,
- Mise à disposition d'un agent au Foyer Rural,
- Répartition des délégués titulaires C.C.P.T. (Communauté de Communes des Portes de la Thiérache),
- Modification des statuts C.C.P.T.,
- Création d'un poste Adjoint technique territorial principal 2ème classe,
- Rénovation mât accidenté éclairage public,
- Location garage,
- Questions diverses.

DELIBERATIONS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- En raison du changement de présidence de l'association A.C.P.G. (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre), la fiche de demande de subvention n'avait pas pu être transmise au moment du vote du budget communal.

Par conséquent, au vu des critères de calcul, le Conseil Municipal décide de lui allouer une subvention complémentaire d'un montant de 73 €.

- Une nouvelle association a été créée le 3 mai 2019 : club de badminton DABYOZOR. Le Conseil Municipal décide de lui allouer une subvention exceptionnelle de démarrage de 200 €.

DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

L'A.D.I.C.A. (Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne) a été sollicitée pour l'aménagement de ralentisseurs rue Jean Mermoz.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre des amendes de police.

Par ailleurs, il est décidé d'étudier la faisabilité de mettre en place d'autres dispositifs permettant de réduire la vitesse rues de Verdun et du Point du Jour.

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU FOYER RURAL

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec le Foyer Rural concernant la mise

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

à disposition intégrale et gracieuse de M. Jean-François BAZILE pour la période du 15 juillet au 2 août 2019 (Animateur de l'Accueil de loisirs sans hébergement).

REPARTITION DES DELEGUES TITULAIRES C.C.P.T.

M. le Maire rappelle que l'actuelle composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache est issue d'un accord local de 2013. Un article du code général des collectivités territoriales prévoit que le nombre de sièges attribué à chaque commune membre, à l'occasion du renouvellement général des conseils municipaux, est constaté par arrêté au plus tard le 31 octobre de l'année précédant celle de ce scrutin.

Les conseils municipaux ont la possibilité de se prononcer sur un éventuel accord local avant le 31 août 2019.

M. le Maire présente la proposition de la CCPT validée lors du conseil communautaire du 13 mai 2019.

Il explique qu'il est proposé d'adopter la composition actuelle aux nouvelles règles.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la nouvelle répartition des délégués titulaires soit 44 contre 42 précédemment dont 5 titulaires pour la commune de ROZOY SUR SERRE (au lieu de 4 actuellement). Cette répartition sera applicable à partir du prochain mandat.

MODIFICATION DES STATUTS C.C.P.T.

M. le Maire explique à l'assemblée que la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (C.C.P.T.) a décidé, par délibération du 4 février 2019, de créer, à titre expérimental pour une durée de 3 ans, une maison de service public itinérante sur son territoire.

L'idée est de proposer une permanence dans les villages : l'agent en charge de ce service se déplacera à bord d'un camping-car et pourra ainsi recevoir et informer, voire aider, les personnes par rapport à leurs démarches auprès de différents organismes.

Afin de permettre une assise juridique certaine à l'action envisagée, la C.C.P.T. a délibéré le 13 mai 2019 afin de modifier ses statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les modifications des statuts de la C.C.P.T. qui intègre dans le groupe de compétences optionnelles, la « création et gestion des maisons de service au public » d'intérêt communautaire. M. le Maire rappelle que l'avis favorable de la majorité des communes du territoire de la C.C.P.T. à la modification des statuts est requis.

CREATION D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE

Un décret du 2 mai 2017 a modifié les conditions d'avancement de grade des agents de catégorie C pour le passage au grade à l'échelle C2.

Les conditions pour passer au grade supérieur sont de justifier d'un an d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon et de 5 ans de services effectifs dans le grade.

M. Jean-François BAZILE, adjoint technique territorial depuis le 1^{er} juillet 2008 et au 9^{ème} échelon depuis le 1^{er} mai 2018, peut bénéficier de l'avancement de grade par ancienneté et ainsi intégrer le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Le Conseil Municipal accepte, à la majorité, de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

RENOVATION MAT ACCIDENTE ECLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire situé résidence La Pommeraie a été percuté par un véhicule et a été endommagé.

L'USEDA propose d'effectuer les travaux de remplacement pour un coût total de 1 388.89 € HT.

L'assurance remboursera ensuite la commune.

Le Conseil Municipal décide d'accepter le remplacement.

LOCATION GARAGE

M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande de M. Florian BLEUSE, domicilié à HARY, concernant la location du garage situé 98 rue G.A. Martin, (hors maison d'habitation).

Après délibération, il est décidé de lui louer le garage à compter du 1^{er} août 2019 et de fixer les loyers comme suit :

- Gratuité les 6 premiers mois (août 2019 à janvier 2020)
- 200 € par mois les 6 mois suivants (février à juillet 2020)
- 350 € par mois à compter du 1^{er} août 2020

Les impôts fonciers seront à la charge de M. Florian BLEUSE.

QUESTIONS DIVERSES

GRATTAGE DE ROUTE

M. FLUCHER a été sollicité par des particuliers qui souhaitent récupérer une partie du grattage de route utilisé pour les travaux de voirie.

M. FRICOTEAUX explique que le grattage de route revient aux entreprises et non au Conseil Départemental. Les entreprises ont donc le droit d'en disposer comme elles l'entendent. Elles en ont, par exemple, donné à la commune de ROZOY pour la réfection de certains chemins tel que celui qui mène au terrain de moto-cross.

NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Suite à une erreur produite dans le dernier ROZOY FLASH n°167 du 14 mai dernier (page 2, nouveau salon de coiffure), veuillez noter le bon numéro de téléphone : 03.23.58.44.29.

FIBRE

Informations de l'USEDA : si un administré ne souhaite pas disposer d'un abonnement fibre, il pourra continuer à utiliser le réseau cuivre pendant 10 ans maximum.

Ceci correspond en effet au délai qui a été fixé à ORANGE pour assurer une transition en douceur des clients qui ne seront pas encore passés à la fibre.

M. le Maire propose un tour de table :

Lucienne BEKALAREK informe que, suite à l'introduction de pigeons dans la chapelle Notre Dame, par les abat-sons, une réparation a été faite par une entreprise ainsi qu'un sérieux nettoyage par le personnel communal.

Xavier BOULANDE présente les effectifs du centre aéré qui va avoir lieu du 15 juillet au 2 août et regrette le faible nombre d'enfants rostand inscrits.

Nicolas FRICOTEAUX demande qu'un contact soit pris avec une entreprise de dératisation pour régler les problèmes de certaines rues de notre village.

La séance du conseil municipal est clôturée à 23h20.

Informations générales



MESSAGE DE L'USEDA

(Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne)

« L'USEDA lance un appel à la vigilance suite à des fraudes constatées dans le cadre du déploiement du réseau Très Haut Débit dans le département de l'Aisne : une société propose des services payants pour des diagnostics d'outils télécoms.

Cette fraude circule essentiellement par fax auprès des entreprises et collectivités du département de l'Aisne. Nous demandons aux destinataires de ces fax de ne pas y donner suite, rappelant que toutes les communes concernées par l'ouverture du Très Haut Débit sont informées lors de réunions publiques et que les éventuels diagnostics à effectuer sont évoqués à ce moment-là. Nous appelons à la plus grande vigilance. »

Pour information, l'USEDA prévoit de déployer la fibre optique sur tout le territoire axonais d'ici décembre 2022, ce qui représente 200 000 prises pour 757 communes.

Parce que votre animal ne peut pas demander son chemin quand il se perd, identifiez-le



jidentifiemonanimal.fr

CAMPAGNE Identification des carnivores domestiques (chiens, chats et furets)

Si le nombre d'animaux perdus augmente particulièrement durant l'été, la perte d'un animal peut survenir à tout moment.

En 2018, 78 927 chiens, chats et furets ont été déclarés perdus (+15,39 % vs 2017) soit un chien perdu toutes les 19,5 minutes, un chat perdu toutes les 10 minutes et un furet perdu tous les 4 jours.

Si de nombreux animaux se perdent au cours d'une année, bon nombre de chiens, chats et furets sont trouvés et restitués à leur propriétaire grâce à leur identification. 1 158 chiens ont été déclarés trouvés en août 2018, le taux le plus élevé sur l'année.

Bien plus qu'une mesure obligatoire, depuis 1999 pour les chiens et 2012 pour les chats, l'identification est aussi un moyen efficace pour retrouver son animal s'il est perdu, trouvé ou s'il entre en fourrière. **C'est pourquoi, une actualisation régulière des coordonnées, faisant notamment suite à un déménagement ou un départ en vacances est primordiale. Une démarche encore trop peu effectuée par les propriétaires d'animaux.**

Vous trouverez sur les sites i-cad.fr, jidentifiemonanimal.fr et filalapat.fr toutes les informations à connaître sur l'identification et la mise à jour de vos coordonnées.

Numéro dédié en cas d'animal perdu/trouvé : 09.77.40.40.42.



L'Association FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND

Avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement organise un voyage au **Parc Astérix**

LE MARDI 30 JUILLET 2019

Réservé aux adolescents de 12 à 17 ans qui seront accompagnés par 2 adultes bénévoles

Priorité aux premiers inscrits

Au tarif (bus + entrée au parc) = 40 euros

Horaires de la journée

7 h 30 : départ de la place de Rozoy/Serre

19 h 30 : retour sur la place de Rozoy/Serre

Réservations au 03 23 98 53 95 (répondeur)

ou 06 72 20 88 41



Places limitées (26) en fonction de nouvelles inscriptions

**PISCINE INTERCOMMUNALE
DE CHAOURSE**

Ouverte depuis le 6 juillet

- du lundi au vendredi de 14h à 19h45

- samedi et dimanche : 10h-12h/14h-19h

Pour bénéficier du bus gratuit chaque lundi et jeudi jusqu'au 29 août (y compris le 15 août) avec départ de la place de l'Europe à 13h45 et retour à 17h10, **vous devez retirer une carte de transport auprès du secrétariat de mairie (apporter photo, justificatif de domicile et livret de famille).**



**RAPPEL HORAIRES DES DECHETTERIES
A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2019**

	ROZOY SUR SERRE		MONTCORNET	
Lundi	8h-12h	14h-17h30	8h-12h	14h-17h30
Mardi	Fermé		9h-12h	14h-17h30
Mercredi	Fermé		9h-12h	14h-17h30
Jeudi	9h-12h	14h-17h30	Fermé	
Vendredi	Fermé		9h-12h	14h-17h30
Samedi	9h-12h	14h-17h30	9h-12h	14h-17h30

MANIFESTATIONS A VENIR - PROGRAMMATIONS

Dimanche 21 juillet	17^{ème} Fête du Val de Serre – Grandrieux – 9h Randonnées pédestres – 14h Olympiades – Structures gonflables gratuites – Buvette – Petite restauration – Tél 03.23.98.50.39.
Samedi 27 juillet	Visite commentée de la collégiale à 14h30 – Visite libre chapelle Notre Dame
Samedi 10 août	Visite commentée de la collégiale à 14h30 – Visite libre chapelle Notre Dame
Samedi 10 août	Voyage au PANTHEON et cimetière du Père LACHAISE organisé par TACT - 03.23.98.50.39.
Samedi 17 Août	Fête patronale – Manèges - 14h Concours de pétanque – 22h Bal public disco
Dimanche 18 août	Fête patronale – Manèges – 15h : spectacle par une troupe de percussionnistes brésiliens 22h30 : feu d'artifice au stade – 23h00 : bal public disco
Lundi 19 août	11h Messe pour les défunts à la chapelle Notre Dame 14h Fête patronale – manèges – concours de boules en bois – distribution de tickets de manèges – jeux pour les enfants – concours de tir
Samedi 24 août	Visite commentée de la collégiale à 14h30 - Visite libre chapelle Notre Dame
Samedi 24 août	Fête à APREMONT – 14h concours de boules en bois – 19h buffet froid – 22h bal public - 22h30 feu d'artifice
Dimanche 25 août	Voyage à BERCK SUR MER organisé par TACT – 03.23.98.50.39.
Mercredi 28 août	L'éveil des P'tits loups – Relais Assistantes Maternelles – Jeux extérieurs et goûter de 14h à 16h30 à la maison de retraite Hélisende
Samedi 31 août	Assemblée Générale du FOYER RURAL – 10h – Mairie
Samedi 31 août	Libération de ROZOY – 18h30 – Dépôt de gerbe au Monument aux Morts et vin d'honneur
Jeudi 5 septembre	Reprise des ateliers Seniors connectés – de 9h30 à 11h30 – Mairie de ROZOY – Gratuit
Mardi 10 septembre	Reprise des Randonnées Pédestres - départ 14h00 place de l'Europe
Vendredi 13 septembre	Reprise des ateliers Mémoire – de 9h30 à 11h30 – Mairie de ROZOY - Gratuit
Samedi 21 septembre	Journées du Patrimoine – Matin : Visite libre de la collégiale Après-midi : visites commentées à 15h – 16h – 17h. Visite libre chapelle Notre Dame
Dimanche 22 septembre	Journées du Patrimoine – Matin : Visite libre de la collégiale Après-midi : visites commentées à 15h – 16h – 17h. Visite libre chapelle Notre Dame
Vendredi 27 septembre	Reprise atelier Seniors Automobiles – de 9h30 à 11h30 – Mairie de ROZOY - Gratuit

**Nicolas FRICOTEAUX et Marie-Françoise BERTRAND, Conseillers Départementaux
du canton de VERVINS tiendront des réunions publiques les :**

CALENDRIER REUNIONS PUBLIQUES CANTON DE VERVINS

DATES	HORAIRES	
	18 h 00	20 h 30
lundi 15 juillet 2019	DIZY LE GROS Salle des Fêtes	VERVINS Salle Polyvalente - Place Sohier
mercredi 17 juillet 2019	ETREAUPONT Salle La Grange (près du stade)	ROZOY SUR SERRE Salle Mairie
mardi 23 juillet 2019	MONTCORNET Salle des Fêtes	LA CAPELLE Grande salle - Maison des Associations
jeudi 25 juillet 2019	LA FLAMENGRIE Salle des Fêtes	NAMPCELLES LA COUR Salle des Fêtes

Thèmes abordés lors de ces réunions publiques : RN2 et pacte, plan Aisne Actifs Plus, situation de la M.A.T.T., fibre et téléphonie mobile, plan santé et, plus largement, l'action du département depuis 2015.